Trentième année, N° 290. Le numéro : 10 centimes Mercredi 13 décembre 1933.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 20 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste. St-Maurice. Téléph. 2.08 Compte de chèques post. II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux II c 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Les fausses notes

Quelque réserve que nous professions à l'égard d'un parti politique qui n'est pas le nôtre, notre amour de la démocratie nous fait souhaiter qu'elle ne s'effrite pas sous les coups répétés de ceux qui la devraient servir et qui se dévorent entre eux.

Si la république romaine fut sauvée par des oies, il ne s'ensuit pas que la nôtre, menacée tout à la fois par une dictature frontiste et une oligarchie socialiste, le sera demain par des pigeons qui, du 1er janvier au 31 décembre se prennent de bec.

Nous avons le sentiment très net que les uns et les autres finiront par être dégustés aux petits pois, comme au bout du Léman.

Mieux que personne, M. Mr connaît les aventures des partis politiques nationaux de Genève qui furent les plus solides escabeaux de M. Nicole. Trois semaines avant le scrutin, ils se chamaillaient encore et se jetaient de vieilles sardines à la tête...

Il faut croire que les leçons ne servent à rien.

Dans le *Confédéré* de lundi soir, M. Mr, sous une forme semi-plaintive et semi-conditionnelle, fait dépendre toute collaboration d'engagements dont le titre seul constitue un outrage.

Le parti radical n'a que deux places dans les autorités administratives et judiciaires cantonales, puis il y a ces terribles élections de St-Gingolph et de Vétroz, puis encore l'application de la Représentation Proportionnelle aux élections gouvernementales, puis, enfin, les directives de Rome...

O mon pauvre pays, que de monstrueuses histoires !

Le plus joli, c'est que si tout cela n'existait pas, il y aurait encore quelque chose.

Lisez cette délicieuse trouvaille du *Confédéré :*

« Mais on ne peut atteler ensemble un cheval qui tire à droite avec un qui tire à gauche. »

Quel naïf aveu !

Nous savions bien que notre confrère a toujours les yeux fixés sur une sorte de Cartel des Gauches qui évoque la politique de ses amis de France et celle des Jeunes Radicaux de Genève. Mais le dire à cette heure, c'est ne rien écrire qui pût davantage infirmer tout projet de concentration entre les groupements nationaux.

M. Dellberg qui, en ce moment, parcourt le canton, pour miner les idées d'ordre, dans la mesure de ses moyens, ne manquera pas de retenir le secret désir de M. Mr et de le lui rappeler au besoin.

L'opinion du *Confédéré* ne modifiera pas la nôtre, et nous persistons à croire que des chefs politiques intelligents ont mieux à faire, de nos jours, que de se traîner dans de misérables discussions sur un événement électoral de quinzième ordre ou sur une échelle de fonctionnaires.

Ce but-là sera toujours court, mesquin et bas.

Nous voulons le nôtre plus élevé, ce qui ne veut pas dire que nous entendrions pratiquer une politique d'exclusivisme et d'ostracisme qui n'a jamais été dans notre programme et dans notre tempérament.

M. Mr a-t-il donc, selon une parole sacrée, des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne rien entendre ?

Ne s'est-il pas encore rendu compte que le parti radical perd chaque jour du terrain et qu'il a été contraint, tout dernièrement, d'abandonner des places fortes à Genève et dans plusieurs localités vaudoises ?

Vit-il dans une tour d'ivoire si haute et si fermée que ces tempêtes n'aient pu l'atteindre ?

Cela n'est pas, mais il ne peut pas se résigner à laisser de côté, une bonne fois, cette formule d'un sectarisme usé qui voit la main de Rome dans tous les événements du globe. Dans son aveuglement, notre confrère perd même le fil de faits qui ne sont pas discutables.

Aucun Pape n'a autant insisté que Pie XI sur la séparation qu'il veut complète entre la religion et la politique. Depuis deux ou trois ans, les directions dans ce sens se sont multipliées.

Comment, après cela, le *Confédéré* vient-il parler de *directives politiques données par Rome ?*

Ça, c'est le canard que l'on lâche régulièrement aux heures où les troupes sont susceptibles de revirement. Ça, c'est la vilaine note du clairon destinée à empêcher la concentration. Ça, c'est l'argument avec lequel on fausse la mentalité de braves citoyens qui rêvent d'accommodement.

M. Mr nous demande si tous les membres du parti conservateur sont bien attachés à la démocratie. Il doit le savoir mieux que nous, car si d'aucuns manifestent des velléités de frontisme, c'est précisément à la clairvoyance de ces réactionnaires que le *Confédéré* rend hommage en ce moment.

Ch. Saint-Maurice.

LE NID DE L'AIGLON

Au haut d'une paroi de roche, à 1400 m. d'altitude, sur un vieux sapin à la puissante ramure, l'aigle a fixé son nid. Sur trois robustes branches horizontales, il a solidement enchevêtré, tout un matelas de bois mort, dont les plus grosses branches ont deux mètres de long et jusqu'à deux centimètres de diamètre. Le bois mort est recouvert de branchage plus fin, de mousse, d'herbe sèche, etc. Ce nid rustique, absolument plat, d'une épaisseur d'environ 30 cm. mesure près d'un mètre soixante de diamètre. Un homme pourrait y prendre place en toute sécurité.

Le vieux sapin monte parallèle à la roche nue, à ses pieds court une piste à gibier où passent de nombreux chamois, — car nous sommes dans une réserve bien peuplée et bien gardée — et en bas c'est le vide, une chute de cinq cents mètres presque verticale !

A cent coudées à gauche un éperon rocheux sert à la fois d'abattoir et de poste d'observation, pour la transmission des signaux. C'est là que les aigles viennent atterrir avec leur proie avant de rejoindre la femelle qui couve ou le petit qui crie famine.

Contrairement à la généralité des cas, le nid du roi des airs. n'est pas dans une anfractuosité de rocher inaccessible. Il est vrai que ces années dernières nos gardes-chasse ont déjà fait cette constatation. Vu leurs allées et venues nombreuses, il est relativement facile à un garde-chasse observateur de déceler la présence d'un nid de cette importance.

La première fois que le garde Ducry de Charmey put voir dans le nid, c'était le 13 juillet, l'aiglon tout mignon et tout blanc dans son duvet, pouvait avoir environ sept jours. Il était de la taille d'un pigeon. Sa mère lui apporta un ramier qu'elle dépeça avec sollicitude. Une autre fois ce fut un lagopède — perdrix blanche en hiver — puis un casse-noix et aussi un geai.

Il est certain que pour varier le menu du petit, sa mère lui apporta encore d'autres que ces années dernières nos gardes-chasse ne permet pas des observations continues. Plus tard cependant la mère — c'est presque toujours elle qui s'occupe du ravitaillement — vint avec un rameau de hêtre, dont elle donna les feuilles à l'aiglon qui les engloutit avec avidité. Une autre fois ce fut un rameau de sapin avec trois cônes que la mère déchiqueta pour en donner la graine à son rejeton. L'aigle n'est donc pas exclusivement carnassier.

Le 1er août il y avait dans le nid les restes d'un lièvre et ceux d'une marmotte. Sept jours plus tard nous y avons constaté des débris du même gibier, avec d'autres reliefs plus ou moins faisandés attestant que la famine n'était pas à craindre. Une crécerelle essaya même de venir s'approvisionner à ce garde-manger, mais l'aiglon déjà grand lui fit comprendre par son attitude ferme, qu'il entendait maintenant faire respecter l'inviolabilité sacrée du domicile ; car à la fin juillet, la mère survint alors que la crécerelle faisait ripaille, ce fut une poursuite terrible jusqu'au bas de la paroi où le garde les vit disparaître à une vitesse foudroyante.

Désireux de photographier la femelle au moment où elle se pose sur le nid avec sa proie, à cinq heures du matin, nous étions postés, bien masqués, l'appareil braqué vers le but. Nous attendîmes en vain jusqu'à midi et perdîmes patience, car visiblement nous étions repérés. Il est presque certain que la mère est venue jusqu'au poste d'observation que nous ne pouvions voir, mais d'où notre présence lui fut révélée par une antenne mystérieuse, imperceptible à nos sens obtus, ou simplement par l'attitude de l'aiglon, qui observait tout, tout en se promenant sur son aire.

L'après-midi nous sommes montés au nid pour photographier l'aiglon à défaut de la mère. Agé d'environ 5 semaines il avait déjà un mètre soixante d'envergure — sa mère doit avoir au moins deux mètres cinquante — mais le mâle est sensiblement plus petit que sa compagne.

L'aiglon nous accueillit avec un peu de crainte et peut-être de dédain ? Il alla posément se percher en bordure du nid, nous regardant de ses beaux yeux, calmes et doux, puis il se mit à sonder l'abîme qui béait à ses pieds. Tout en clignant des paupières, il se laissa passer un lasso qui permit à d'autres amis de la faune de lui fixer à une patte une bague de contrôle en aluminium de la station de Sempach.

Après l'opération — très brève et sans douleur — il retourna sans hâte à l'extrémité extérieure de son nid. Il ne fit aucun usage de ses griffes déjà redoutables, d'où l'on voyait émerger des ongles acérés de 3 cm. environ.

Pendant ce temps la mère vint tracer dans le ciel des orbes nombreuses, mais à une distance jamais inférieure à deux cents mètres. Le mâle apparut une seule fois et se tint encore plus éloigné. Mais quand nous fûmes partis la mère ne tarda pas à faire une courte visite au nid.

Le 11 août pour la dernière fois le garde Ducry constata la présence du petit, mais le 12 suivant le nid était vide. Peut-être les nombreuses visites ont-elles hâté son envol vers l'infini... mais personne hélas, n'a assisté au premier vol de l'aiglon.

En terminant nous émettons le vœu que l'aigle «oiseau si fier et si pauvre en même temps » ne soit bientôt plus traqué en Suisse comme un malfaiteur, mais qu'il redevienne comme autrefois, la parure vivante de l'Alpe.

Justin Geinoz.

Rome et Moscou

Après la visite de M. Litvinoff à M. Mussolini

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 10 décembre.

Litvinoff invité par M. Mussolini à s'arrêter en Italie au retour de son voyage à Washington a quitté Rome, après avoir été pendant quelques jours l'hôte fêté du gouvernement fasciste.

« Accord naturel » tel est le titre d'un éditorial où le « Giornale d'Italia » commentait hier la visite du Commissaire du peuple aux affaires étrangères. Tel a aussi été le thème de nombreux articles ces jours-ci dans toute la presse italienne.

Avouons humblement l'infirmité des cerveaux du nord épris de logique et confessons que ces dithyrambes ne les ont pas convaincus.

Sans doute, un pays est-il fondé à régler ses relations avec un autre sans s'immiscer dans la politique intérieure de celui-ci. C'est l'erreur et la faute des gouvernements radicaux de la France d'avoir refusé systématiquement de faire ce qu'il aurait fallu pour s'entendre avec le gouvernement de l'Italie parce que celle-ci vit depuis onze ans, sous le régime du « fascio ».

Cependant, cette distinction raisonnable paraît insuffisante pour expliquer que l'Italie fasciste se soit empressée, il y a dix ans déjà, de reconnaître les Soviets et leur apporte aujourd'hui le concours de son autorité morale.

Assurément, M. Mussolini peut croire qu'il n'a rien à craindre pour l'Italie de relations aussi intimes avec les gens de Moscou. Son gouvernement est assez fort, la discipline imposée à son pays est assez rigoureuse pour qu'il soit impossible à l'ambassade de l'U. R. S. S. à Rome de jouer, au service de la propagande des idées bolchévistes, le rôle actif joué à Paris, à Londres et ailleurs par les diplomates de Litvinoff. Cependant, il serait difficile de nier qu'en tendant une main cordiale au gouvernement de Moscou, on l'aide à étendre et à fortifier son action dans les pays d'Europe et d'ailleurs où il continue à s'efforcer de renverser toute autorité et de détruire toute notre civilisation.

Il est assez paradoxal de voir ce rôle tenu par l'homme extraordinaire en qui s'est incarnée, depuis quinze ans, la lutte contre le communisme et dont la réaction audacieuse a galvanisé, dans la plupart des pays du monde, les adversaires du bolchévisme.

Comment expliquer cette attitude ?

Les raisons d'ordre économique ne paraissent pas y suffire.

Sans doute, les journaux italiens ont-ils souligné ces jours-ci le fait que la Russie possède en abondance les matières premières nécessaires à l'Italie et que celle-ci peut à son tour offrir aux Soviets des produits manufacturés dont ils ont besoin.

Mais l'expérience de dix années de relations commerciales n'autorise pas des espoirs démesurés :

« Les tentatives accomplies dans le domaine commercial, écrivait le « Corriere della Sera » au beau milieu d'un los en l'honneur des relations italo-russes, les espérances conçues n'ont pas toutes trouvé leur réalisation. Peu importe, un fait international de si grande importance peut bien se proposer aussi des objectifs pratiques immédiats, mais il ne peut se régler d'après eux. »

L'objectif est donc bien politique. M. Mussolini, qui se flatte de jouer une grande partie sur l'échiquier international, considère la Russie comme un pion d'importance et il essaie de s'en servir.

D'après les journaux italiens, il s'agit surtout de hâter le désarmement et de travailler au maintien de la paix et il sera peut-être permis de trouver que c'est un autre paradoxe de voir exalter le labeur pacifiste de la Russie soviétique dans des journaux qui accusent volontiers du sabotage de la paix et du désarmement la France militariste.

On dit aussi que M. Mussolini qui dénonçait naguère publiquement la menace du péril jaune se range du côté de la Russie contre le Japon. On assure enfin que le Duce, qui ambitionne en beaucoup de controverses le rôle de médiateur, aurait rêvé de réconcilier le Kremlin avec Berlin et même avec le Vatican.

En réalité, l'on en est réduit à des conjectures. Ni M. Mussolini, ni Litvinoff, n'ont fait de confidences à personne sur les différents objets de leur long et cordial entretien du Palais de Venise.

Lorsqu'il a reçu les journalistes à l'ambassade soviétique, le commissaire du peuple s'est borné à des déclarations vagues sur les bonnes relations de l'Italie et de la Russie et sur l'amour de la paix dont sont dévorés les Soviets. Il a aussi trouvé le moyen de féliciter le fascisme, à propos de la magnifique entreprise d'assainissement des Marais Pontins, d'imiter le travail constructeur du gouvernement de Moscou...

La visite de Litvinoff au Duce en ce moment est assurément un événement d'importance. Cependant on ne peut dire jusqu'ici que les entretiens du Palais de Venise aient abouti à des résultats concrets.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

De la Chambre au Sénat

Le succès parlementaire remporté lundi matin à la Chambre française par le Cabinet Chautemps n'est certainement pas une solution — ni une solution technique, ni une solution politique.

Si le président du Conseil, meilleur manœuvrier et meilleur orateur que ses quatre prédécesseurs, a réussi là où ils avaient échoué, il serait hasardeux de croire que la conjonction de circonstances favorables qui ont sauvé son ministère puisse devenir permanente. M. Chautemps demeure sur la corde raide...

Ce qui ressort en tout cas avec éclat des séances qui viennent d'avoir lieu, c'est que les radicaux sont cramponnés au pouvoir... (C'est tout et ce n'est pas le salut de la France !).

Quoi qu'il en soit le gouvernement actuel va s'efforcer de vivoter le plus longtemps possible et les textes de ses projets financiers ont commencé la navette entre la Chambre et le Sénat dont en manière de prologue, la commission des finances a entrepris leur examen officieux dès lundi après-midi. Elle a entendu MM. Georges Bonnet, ministre des Finances, et Marchandeau, ministre du Budget, à qui de nombreuses questions ont été posées.

Aujourd'hui, mardi, la Haute Assemblée a été saisie officiellement des dits projets. Officiellement aussi, la Commission va les étudier et les rapportera probablement devant le Sénat vendredi après-midi.

Dans les couloirs du Luxembourg, on ne se cache pas, paraît-il, pour déclarer qu'on entend faire subir au projet présenté par la Chambre, d'assez sérieuses modifications.

Ce ne serait dans ces conditions, que mardi prochain probablement que la Chambre pourrait reprendre les textes votés ou plus ou moins modifiés par le Sénat et qu'un accord interviendra.

Car, huit jours plus tard, ce sera Noël. C'est assez dire que malgré la procédure d'extrême-urgence que M. Camille Chautemps avait obtenue, le temps a travaillé pour lui et que les risques d'échec diminuent chaque jour.

La deuxième manche du débat financier offrirait, en effet, autant de risques pour le gouvernement que la première, si précisément il n'y avait pas la venue du Père Noël, qui jouera probablement, comme nous le faisions prévoir lors de la constitution du ministère, pour le salut du ministère, son rôle de Bon Enfant. La trêve des confiseurs prolongera opportunément la trêve que les socialistes ont dû faire bon gré mal gré, autant pour se préserver eux-mêmes de la nouvelle scission qui les menaçait que pour permettre enfin le vote d'un projet quelconque.

Le meilleur atout du gouvernement — et son salut — c'est donc la proximité des vacances qui s'accommoderaient mal d'une nouvelle crise ministérielle. Mais les vacances seront brèves, — pour tous, et surtout pour M. Chautemps !

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le millionnaire séquestré

Une romanesque histoire de testament

Paris a, dans ses murs une néo-millionnaire. Non, ce n'est pas Bonhoure, et ce n'est pas Ribière. Ce n'est ni Tarascon, ni Avignon, qui l'amène. Ce n'est pas à la loterie nationale, qu'elle doit sa fortune. Elle s'appelle Louise Durand, comme tout le monde ; elle arrive de Moulins et elle est légataire universelle, pour dix-sept jolis millions, d'un Américain, qui n'est pas son oncle et qui se nommait Samuel Slater...

L'histoire de cet héritage est un véritable roman policier. Elle remonte, dans ses origines à l'an 1917. Dans les annales judiciaires, elle figure sous le nom d'« Affaire Biscaye »... A la vérité, en 1917, la curiosité publique avait, hélas ! d'autres

aliments, qui firent tort à cette extraordinaire aventure.

Le colonel Slater — on sait qu'aux Etats-Unis on peut être colonel sans être militaire — le colonel Slater, donc, s'était à cette époque troublée, fixé en France, où il s'était lié d'affection avec une demoiselle Anna Roosmale. Cette astucieuse personne l'incita à faire l'acquisition d'un domaine, dans l'Allier, et à s'y installer avec elle en compagnie de son chauffeur André Biscaye.

Mais la jeune femme et le chauffeur imaginèrent un plan audacieux, criminel et peu compliqué, pour extorquer à l'Américain des sommes dont l'importance devait aller en croissant. Ils le séquestrèrent tout simplement, ne lui donnant de la nourriture que contre la signature de chèques en bonne et due forme.

Les deux complices, au cours de leur ascension vers cette fortune mal acquise, se marièrent. Ils songeaient à empoisonner leur victime, dont ils avaient tirer le maximum, lorsque intervint à la manière d'une détective de roman, Mlle Louise Durand.

Cette aimable et énergique jeune fille, qui occupait un humble emploi dans le domaine, démasqua les tortionnaires, les dénonça à la police, et M. Slater, délivré grâce à elle, put rentrer en possession de ses biens, cependant que les époux Biscaye, ayant comparu devant les assises de l'Allier, étaient condamnés, le 29 juillet 1918, à cinq ans de réclusion.

Mlle Durand, à la suite de ce bel exploit, devint la gouvernante de l'Américain, dont elle garda, à bon droit, la confiance et qui lui laissa, lorsqu'il mourut, toute sa fortune, 17 millions environ.

Elle l'avait bien gagnée. Pourtant, il existait, par le monde, une dame Slater, épouse du défunt, qui, bien que séparée de lui depuis de longues années, attaqua le testament.

Le tribunal de Worcester (Massachusetts), vient d'en proclamer la validité et de confirmer Louise Durand dans ses droits à l'héritage de Samuel Slater.

La nouvelle millionnaire, qui est une sportive passionnée et participa à de nombreux rallies automobiles, est arrivée hier à Paris.

L'effet à rebours !

La grande poste d'Essen avait été pourvue d'un dispositif très perfectionné devant permettre de fermer électriquement toutes les portes du bâtiment si un vol était signalé.

Récemment, un jeune malandrin ayant arraché le sac d'une dame, on a eu pour la première fois l'occasion d'utiliser le nouveau procédé dont les effets ont été inattendus.

Aux cris poussés par la victime, toutes les portes de la poste ont été fermées, tandis que l'heureux voleur qui avait eu le temps de sortir s'éloignait sans être autrement inquiété.

Une nomade hypnotise une ménagère et se fait remettre de l'argent

La femme d'un mineur, demeurant à Falck, Moselle, reçut ces jours derniers la visite d'une nomade à laquelle elle permit de lui jeter les cartes. Au cours de cette opération, l'étrangère, nommée Reinhardl, l'hypnotisa et une fois qu'elle l'eut sous sa domination, se fit remettre une somme de 1100 francs, une montre en or, des vêtements et un pistolet automatique. La nomade envoya emprunter, chez des voisins, une somme de 1000 francs qu'elle se fit remettre également, puis disparut.

La gendarmerie de Merlebach est parvenue à arrêter la nomade, qui a été écrouée à Sarreguemines.

Une septuagénaire horriblement carbonisée

Un incendie s'est déclaré hier soir à Grenoble, dans un appartement situé au-dessus du commissariat de police de la rue de l'Abbé-Grégoire, occupé par deux vieilles personnes, Mme Vve Bressieux, âgée de 75 ans, et Mme Pacouret, 80 ans.

Le feu, qui avait commencé dans une de leurs chambres, prit une si rapide extension qu'elles n'eurent pas le temps d'appeler au secours. Des voisins, cependant, avaient donné l'alarme et l'on parvint à sauver Mme Pacouret. Mais quand les flammes furent éteintes, on retrouva le cadavre de Mme Bressieux, horriblement carbonisé.

Six personnes tuées dans un accident d'aviation

L'avion régulier « D 1403 », de la ligne Berlin-Hambourg, s'est jeté, en atterrissant, sur le terrain d'aviation de Fuhlsbuttel, contre un obstacle que la visibilité extrêmement mauvaise l'avait empêché d'apercevoir.

Le pilote et trois passagers : le conseiller d'Etat Wagemann et un couple américain, M. et Mme Barber, ont été tués. Les autres occupants, au nombre de six, ont été blessés. Deux d'entre eux sont morts à l'hôpital.

NOUVELLES SUISSES

Aux Chambres fédérales

L'immunité parlementaire

Le **Conseil national** a poursuivi lundi soir la discussion de la loi sur les garanties politiques et de police. Celle de 1851 a donné maintes fois lieu à des interprétations contradictoires. Par exemple, lors du cas Graber incarcéré et délivré par des émeutiers et du procès de la grève générale où neuf conseillers nationaux étaient assis au banc des inculpés.

Contre M. Nicole les poursuites avaient été ouvertes avant l'ouverture de la session.

On avait refusé l'immunité parlementaire.

M. Borella (Tessin), présente des observations, au nom de la minorité de la commission, sur le nouveau projet.

Il estime que l'immunité parlementaire n'est pas un privilège, mais une prérogative des députés et un droit du Parlement. Le corps électoral a le droit que le député qu'il a élu ne soit pas empêché d'exercer ses fonctions.

Pour M. Dicker (Genève), la protection parlementaire dépend des circonstances du moment. Il faut prendre toutes les garanties pour que l'interprétation de la loi ne soit pas arbitraire. Les mesures prises contre Nicole dans cette salle sont pour quelque chose dans ses succès politiques. Quand les parlementaires ne veulent plus défendre leurs prérogatives, c'est une indication que le parlementarisme est malade.

M. Haeberlin, chef de la justice, estime que dans cette question il ne faut pas oublier la justice et sa mission de faire de l'ordre dans l'Etat. Le peuple ne comprendrait pas que l'immunité parlementaire devienne l'impunité parlementaire. Il faut trouver les limites.

M. Arnold (Bâle-Ville), combat le passage à la discussion des articles qui est voté à une majorité évidente.

M. Haab dirigera la réorganisation de la Banque populaire

Dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral s'est occupé à nouveau de façon approfondie d'une série de questions en rapport avec la réorganisation de la direction de la Banque populaire suisse. Aucune décision n'a encore été prise à ce propos.

Selon l'arrêté fédéral relatif à l'assistance en faveur de la Banque populaire suisse, c'est au Conseil fédéral qu'incombe la tâche d'élire la majorité des membres du nouveau conseil d'administration.

Afin de mettre en bonne voie les travaux d'organisation, et d'accélérer l'ensemble de la réorganisation de la Banque et la composition de la nouvelle direction générale, le Conseil fédéral s'est tout d'abord occupé du choix du futur président du conseil d'administration : il a envisagé la nomination à ce poste de M. Haab, ancien conseiller fédéral. Ce dernier a répondu favorablement au désir du Conseil fédéral, en déclarant qu'il entreprend cette tâche uniquement pour rendre service au pays et qu'il n'acceptera aucune rémunération pour son activité.

Incendie criminel ?

Un homme périt dans les flammes

Dans la nuit de dimanche à lundi, le feu a complètement réduit en cendres, à Wilen, près de Steinenbrugg (commune de Kaltbrunn (St-Gall), une maison habitée par 11 personnes et entièrement construite en bois.

Les 11 personnes domiciliées dans cette bâtisse, propriété de la veuve Jud-Kuhne, appartenaient à quatre familles différentes. Elles furent réveillées en plein sommeil, alors que le bâtiment était déjà totalement en flammes.

Le fils de la propriétaire, M. Vincent Jud, 35 ans, qui logeait à l'étage supérieur, est resté dans les flammes.

Un second fils n'a pu se sauver qu'en sautant par la fenêtre. Deux autres enfants se sont échappés du brasier en descendant l'espalier qui recouvre une façade de la maison.

On croit à la malveillance. Pour le moment, on ignore la cause exacte du sinistre.

* * *

... et une ferme flambe

La nuit dernière, à 2 heures du matin, le feu a complètement détruit, à Fétigny, village fribourgeois voisin de Payerne, une ferme appartenant à M. Jean Brasey, marchand de bétail, à Estavayer, mais habitée par un fermier, M. Zbinden et sa famille. Quand le fermier fut réveillé par un serrurier qui rentrait de Payerne, le feu avait déjà fait tellement de ravages que les malheureux habitants eurent à peine le temps de se vêtir et de sauver le gros bétail. Le désastre fut complet. Huit malheureux porcs restèrent dans les flammes, ainsi que tout le chédail et les récoltes, pommes de terre, fourrages, paille, graines, etc. Un chargement de 3000 kg. de froment, prêt à être livré à la Confédération (cette semaine) fut anéanti. Le mobilier au complet est resté dans les flammes et le malheureux fermier, qui était peu assuré, se voit complètement dépouillé de tout ce qu'il possédait, puisqu'il a dû quitter sa maison presque en chemise. On ignore la cause du sinistre.

Les Suisses que l'étranger distingue

Dans sa session du 6 décembre, le comité de l'Office international du vin, à Paris, a décidé d'accorder un prix de mille francs, avec plaquette de bronze à MM. Lucien Benvegnin et Emile Capt, de la Station fédérale d'essais viticoles à Lausanne, pour une étude sur « les moûts conservés » qu'ils viennent de publier dans le bulletin de cet office.

Un drame sur la glace

Un drame extrêmement rapide qui a mis en émoi toute la contrée s'est déroulé hier après-midi aux Brenets (Neuchâtel).

Profitant de la belle journée, de nombreux patineurs s'adonnaient à leur sport, sur le lac gelé depuis quelque temps.

Vers 16 h., une jeune fille, Mlle Lucienne Parmin, 22 ans, des Villers (France), qui avait passé l'après-midi sur le lac, en compagnie d'une dame, s'apprêtait à rejoindre son domicile. Comme elle arrivait près de la rive française, elle fut abordée par un jeune homme, M. Henri Germiquet, technicien, âgé de 28 ans, domicilié aux Brenets, mais travaillant au Locle.

Les deux jeunes gens se connaissaient depuis quelque temps, mais on remarqua qu'hier après-midi, ils ne patinèrent pas ensemble. Cependant, M. Germiquet ne perdit pas un instant de vue Mlle Parmin.

Une conversation animée s'engagea et la dame qui accompagnait Mlle Parmin, par discrétion, s'éloigna quelque peu, au moment où le jeune technicien demanda à son amie de le suivre sur la rive suisse. Mlle Parmin refusa.

A ce moment, Germiquet porta sa main à sa poche. Mlle Parmin comprit le sens de ce geste et aussitôt appela au secours. Trop tard. Déjà Germiquet avait fait feu sur elle. La jeune fille, atteinte à la tête, s'écroula sur la glace, le visage couvert de sang, avant que la dame qui l'accompagnait ait eu le temps d'intervenir.

Au bruit de la détonation, de nombreux patineurs accoururent, mais dans l'affolement de la première minute, personne ne prit garde à Germiquet qui tourna son arme contre lui et se logea une balle dans la tête.

Il fut tué sur le coup.

La jeune fille, qui respirait encore, fut transportée dans un hangar, au bord du lac, où un médecin vint lui donner les premiers soins. Il constata que la balle avait pénétré dans le cou et atteint la base du crâne. La blessure est très grave ; toutefois, on ne desespère pas de sauver la jeune victime.

L'enquête a établi que Mlle Parmin avait prié son ami de renoncer à la voir, car la question confessionnelle les divisait.

Il semble que le jeune technicien, plutôt que de renoncer au projet de s'unir à Mlle Parmin, aura préféré l'entraîner dans la mort. En effet, l'enquête n'a pas révélé que la jeune victime ait donné à son ami des motifs de jalousie.

Eboulement

Une masse de terre de 10,000 mètres cubes s'est effondrée au Weiler Betlis, sur la rive droite du lac de Wallenstadt.

Ces éboulis ont été retenus en partie par des rochers et la forêt. Toutefois, quelques blocs ont atteint la rive, endommageant sérieusement deux écuries et une autre bâtisse. Les dégâts causés à la forêt, aux cultures et aux bâtisses sont évalués à quelques milliers de francs

Sous l'empire de difficultés matérielles...

M. Eugène Kaegi, 40 ans, depuis de longues années portier de l'hôpital de Winterthour, a été tué d'un coup de pistolet tiré par derrière par sa femme, au moment où il allait s'asseoir dans un fauteuil. D'après ce qui est actuellement connu, le crime a déjà eu lieu mercredi passé, La femme, qui a été arrêtée, refuse de répondre aux questions. Le motif de l'acte paraît résider dans une dispute sur des difficultés matérielles.

Un qui ne se plaît pas en prison !

Les « Basler Nachrichten » apprennent que les parents du communiste bâlois Hofmaier, qui avait été condamné à une détention de longue durée en Italie pour menées communistes, ont reçu un télégramme signé d'Hofmaier, les avisant qu'il était actuellement en prison depuis le 1er novembre à Civitavecchia et les pressant de demander une nouvelle intervention des autorités suisses. Le Grand Conseil, le Conseil de bourgeoisie, le Conseil d'Etat bâlois et le Conseil fédéral se sont déjà occupés de cette affaire.

Du sang sur la route

Rentrant de l'école, le petit Frasnetti, de Bâle, a été happé par une automobile et violemment projeté à terre. Il a été si grièvement blessé qu'il a succombé peu après.

Nouveaux abonnés

Le „Nouvelliste" sera envoyé gratuitement jusqu'au 31 décembre prochain à tout nouvel abonné pour 1934.

Le „Nouvelliste" paraît le matin, apportant les dernières nouvelles.

Lundi à 20 h. 30, en Malley, Lausanne, une motocyclette a heurté violemment un char. Le motocycliste, grièvement blessé, a été conduit à l'Hôpital cantonal. Il souffre de graves blessures à la tête, probablement d'une fracture du crâne. Les médecins ne peuvent encore se prononcer ; la victime n'a pas repris connaissance. Il s'agit de M. Roger Pache, 32 ans, originaire d'Echandens, monteur-mécanicien.

NOUVELLES LOCALES

Le préfet de St-Maurice

A réitérées fois, M. le Dr de Cocatrix a donné sa démission de préfet du district de St-Maurice et l'a maintenue malgré des sollicitations pressantes du Conseil d'Etat et d'amis éprouvés.

Il a été procédé à son remplacement en la personne très méritante de M. Ch. Gollut, président de Massongex qui, depuis quelques mois, remplissait déjà la fonction à la satisfaction générale. Nos chaleureux compliments.

Nous ne laisserons pas partir M. le Dr de Cocatrix sans lui exprimer la reconnaissance du district pour les services rendus. Nous savons que le Conseil d'Etat lui a exprimé des sentiments analogues. Succédant à M. Charles de Bons, M. de Cocatrix mit une grande conscience et un parfait dévouement à remplir une fonction qui n'est pas toujours facile dans notre canton, étant donné que la plupart des citoyens, faisant fi de toute filière hiérarchique, s'adressent directement au Département de l'Intérieur. Nos vœux accompagnent le préfet sortant dans une retraite politique prématurée.

L'assemblée de la Société valaisanne des Officiers

On nous écrit :

Rarement assemblée de la société valaisanne des officiers fut aussi fréquentée que celle qui se tint dimanche à Sion, en l'Hôtel de la Planta.

Une telle participation honore les membres tout en étant le plus bel éloge de l'activité d'un comité à qui le groupement doit sa splendide vitalité.

Aussi, au cours d'une séance administrative sur laquelle nous ne nous étendrons pas ici ce comité fut-il confirmé dans ses fonctions pour une période de deux ans. Il est composé, on le sait, du major Pellissier, président, du capitaine Pignat, secrétaire, du capitaine-quartier-maître Défago, caissier. Le lieut.-colonel Robert Lorétan, démissionnaire, a été remplacé comme membre-adjoint par le major Karl Schmidt.

Au banquet, qui fut servi à midi — et qui fut délicieux — on notait la présence du général français Bordeaux, de M. le conseiller d'Etat Escher, représentant du Gouvernement, du Colonel commandant de corps Guisan, du Divisionnaire Tissot et des colonels Petitpierre et Chappuis.

D'aimables paroles furent échangées entre MM. Pellissier, président, Exquis, vice-président de la Ville de Sion, le général Bordeaux et le colonel Tissot.

Et l'heure de la conférence vint : il faut

---

64 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

L'ORPHELINE TRAGIQUE

— Ça c'est vrai ! Mais faut dire la vérité, madame Myette ne s'en embarrassait pas beaucoup.

— Qu'est-ce qu'elle faisait ! Raconte-moi ça ?

— Et bien, quand il y en avait un qui « tournait après elle » ; jamais elle ne le remarquait. Je suis sûre qu'elle le voyait très bien, mais elle affectait de lire ou de nager au septième ciel.

— Selon son habitude.

— Seulement, devant l'insistance du monsieur, elle levait les yeux de dessus son livre, et elle redescendait sur terre.

Martine s'interrompit pour rire. Puis, elle reprit :

— C'était drôle ! elle jouait un tel effarement, toisant l'audacieux de la tête aux pieds, qu'il s'excusait presque toujours. Et avant de reprendre sa lecture, elle disait quelques mots, en anglais, en russe, en allemand, ou... car elle parle une dizaine de langues, votre femme : ça, non plus, ça ne la gêne pas.

— Mais quand le poursuivant insistait.

— Ah, s'il insistait ? Eh bien, ça devenait risible du coup. Madame Myette se dressait avec impatience et assez haut, en français, cette fois : « oh, quelle insistance ! Dieu que ce monsieur est mal élevé ». Et tranquillement, elle lui tournait le dos. Personne ne pouvait ignorer qu'un homme venait d'être remis à sa place ! Je vous assure que c'était très gênant pour moi qui étais avec elle.

Philippe sourit, amusé.

Un instant, en pensées, il imagina la scène ; la jolie brunette obsédée par l'insistance d'un goujat.

Et en lui ce fut toute une satisfaction qui se répandit comme un bienfait.

— Tu ne me parles pas de ce monsieur Robert de Montavel qui devint un familier.

Ah ! Ce gamin qui prenait des airs d'homme. Il faisait de profondes courbettes devant elle. Il lui baisait le bout des doigts, lui présentait ses hommages, oh, il était profondément ridicule !

— Et ma femme ?

— Elle avait l'air de trouver très bien toutes ces singeries. Elle riait, elle s'amusait... Elle laissait là livres et promenades dans la lune pour courir avec lui, faire du tennis, de la marche, ou du ski, selon les circonstances.

— Tous les jours ?

— Ils étaient toujours ensemble : à table, en auto, en canot ou le soir à la danse.

— Mais la grand'mère ? questionna Philippe dont le sourire s'atténuait.

— Elle en était aussi naturellement. Ils menaient la vie à trois !...

C'est alors qu'ils ont parlé de visiter la Tunisie. Je devenais inutile et je suis partie sans que votre femme cherchât à me retenir. Je vous assure que cette baronne de Montavel dont madame Myette s'était entichée, ne me disait rien qui vaille avec ses grands airs de protection vis-à-vis de votre jeune dame... comme si je n'avais pas su soigner celle-ci et qu'elle eût manque de tout...

Philippe réfléchissait.

A travers les récriminations de Martine, il devinait le parti-pris. Tous les gestes de Myette avaient été critiqués, déchiquetés, passés au crible.

Sans le vouloir, dans la croyance de complaire au jeune maître, la vieille nourrice avait dû être effroyablement maladroite.

Et logiquement, il redressait les faits : Myette était certainement irréprochable et rien ne pouvait être relevé contre elle... à moins que ce Robert ?

Ça, c'était le point noir à éclaircir plus tard.

Comme sous cette pensée, son front se rembrunissait un peu, Martine s'inquiéta familièrement.

— Mon pauvre monsieur Philippe ; je l'ai toujours pensé... Je l'ai dit plusieurs fois à votre chère maman, cette femme-là jouera un mauvais rôle dans votre vie.

— Pourquoi un mauvais rôle ?

— Elle n'était pas faite pour être comtesse d'Armons.

— Il me semble, au contraire, qu'elle fait une délicieuse petite comtesse.

— Non : elle plane trop au-dessus des autres.

— Dans la lune ! fit-il en souriant.

— Je me comprends ! répliqua la vieille femme.

Elle ajouta :

— Je me suis heurtée à sa froideur.

Mais vous, pauvre monsieur, la connaissez-vous seulement ?

L'image souriante de l'enfant brune passa éblouissante, devant les yeux de Philippe.

— Je l'ai quittée il y a deux jours.

— Ah ! vous la connaissez !

— Elle est jolie... fit-il plus bas.

Et tirant de son portefeuille la photographie de Myette qu'il avait conservée sur lui, il la tendit à la vieille femme.

— Regarde... pourrais-je souhaiter épouse plus mignonne.

La nourrice secoua la tête pensivement :

— Vous portez son portrait sur vous, balbutia-t-elle avec pitié. Mon pauvre petit... alors ?... pincé déjà ! Elle sait y faire la mâtine !

Et hargneuse soudain :

— Elle aussi portait le vôtre... celui paraît-il que vous lui aviez envoyé !

— Un portrait ?

— Oui, une tête de singe.

— Une tête de... ah !

Il venait soudain de se rappeler son stupide envoi.

— Et elle portait sur elle, cette image ?

(A suivre)

L'ouverture du Reichstag

La sentence des zones — Les garanties politiques aux Chambres — Vague de froid

savoir gré infiniment au major Pellissier d'en avoir pris l'initiative et d'avoir obtenu de M. le général Bordeaux, de bien vouloir être l'orateur de la journée. Le premier présenta le second en termes fort heureux, puis devant plus d'une centaine d'officiers, le général Bordeaux parla de « La formation du combattant et l'épreuve de la bataille ». Cette conférence fut un vrai régal, éloquente, captivante, instructive et ses auditeurs, outre qu'ils en garderont longtemps le souvenir, en mettront certainement à profit les enseignements. C'est du reste ce que leur demanda le Colonel Guisan qui remercia chaleureusement le général Bordeaux pour son magistral exposé où le poids du facteur moral et religieux dans un combat ressortit à l'évidence.

Et ce fut la fin d'une réconfortante réunion. Notons que la brigade valaisanne dont le « Nouvelliste » du jour annonçait à ses lecteurs la mise à l'étude fit l'objet de nombreuses conversations ce jour-là dans un cercle qu'elle touche de si près.

X.

Autour d'un drame

On nous écrit de Mollens :

Les débats du triste drame qui a eu notre commune pour théâtre ont suscité dans la « Feuille d'Avis » des réflexions que nous estimons pénibles et déplacées.

Tout d'abord, il était parfaitement inutile de piétiner le vieillard qui fut une victime en le qualifiant de « vert galant » et en donnant des détails on ne peut plus hasardés. La mort, et surtout une mort aussi tragique, ne devrait inspirer que des sentiments de charité.

Le journal en question n'épargne pas davantage la fille de la victime, dont il fait presque une co-accusée, alors que le tribunal l'a complètement libérée. Il rappelle une faiblesse lointaine, mais n'insistons pas sur des détails très peu édifiants.

De même, toute famille, quelles que soient les tares d'un ou de plusieurs de ses membres, a un honneur à défendre. Il est odieux de faire supporter à un tronc le défaut d'une branche.

L'honneur de la Famille Perren, dans son ensemble, supporte avantageusement la comparaison avec celui de bien d'autres.

X.

Succès

A la longue phalange des Valaisans qui se distinguent et qui font honneur au pays, nous nous faisons un plaisir de joindre le nom de M. Prosper Zufferey (Anniviers).

Après un travail assidu à l'Université de Fribourg, M. Prosper Zufferey vient de subir avec succès ses examens pour le diplôme de licence ès-sciences commerciales. Nos félicitations.

Un aperçu sur les travaux et secours concernant Bovernier

Séance du comité cantonal de secours

(Comm.) Jeudi le 7 décembre, le Comité cantonal de secours pour les incendiés de Bovernier se réunissait, à la maison communale du dit lieu, pour examiner et traiter différentes questions. Examen : 1) des travaux de déblaiement du lieu du sinistre ; 2) des plans de réfection de la route cantonale à l'intérieur du village et d'amélioration des ruelles latérales ; 3) du mode de répartition des dons en nature, faite par le comité local ; 4) de la situation financière au point de vue des pertes subies et des dons en espèces perçus à ce jour.

Grâce au généreux et bienveillant concours de la colonie des étudiants suisses, aidés des chômeurs de la localité, les travaux de déblaiement des ruines touchent à leur fin. Pour procéder au remaniement parcellaire, quelques pans de mur inutilisables pour les nouvelles constructions devront encore disparaître. Opérations qui seront faites par les chômeurs du village. Tous ces travaux furent exécutés avec les subsides alloués par la Confédération, le canton et la commune.

La correction de la route cantonale et des ruelles, dans la partie incendiée, s'impose. Aussi, le comité ne peut qu'approuver les plans dressés à cet effet. Quelques légères modifications, au point de vue salubrité et hygiène, seront apportées.

Les dons en nature sont relativement très importants et suffisent aux besoins du moment. La répartition de ceux-ci s'est faite normalement, sans susciter des récriminations importantes. Celles survenues furent liquidées par les organes compétents. De nouvelles distributions, en vivres et habits, se feront avant les fêtes prochaines, afin de faire oublier, aux victimes, les pénibles moments passés pendant le sinistre.

La situation financière a retenu, tout particulièrement, l'attention du comité. Autant les dons en nature ont afflué, autant il y a parcimonie pour les dons en espèces. Cette différence est, peut-être, due à la communication faite à la presse par les Compagnies d'assurance. Voici, du reste, la situation présente, d'après le tableau des experts :

1. Pertes subies pour les 58 constructions détruites par l'incendie	fr. 313,200.—
2. Pertes pour le mobilier	101,000.—
3. Pertes pour le fourrage	23,000.—
	437,200.—
Indemnités d'assurance :	
Pour constructions	fr. 209,600.—
Pour mobilier	96,200.—
Pour fourrage	16,600.—
	322,400.—

Pertes effectives : 437,200.— fr. — 322,400.— fr. = 114,800.— fr.

Les dons en espèces reçus à ce jour s'élèvent à fr. 39,000.—

Par le présent tableau, on constate que la situation n'est pas très facile et on ne pourra que péniblement reconstruire le village, dans des conditions favorables. La mission du comité est par conséquent rendue délicate. Il lui sera difficile de pouvoir faire édifier de modestes constructions d'après un plan d'aménagement garantissant plus de sécurité contre l'incendie et assurant de meilleures conditions de salubrité et d'hygiène.

Afin de pouvoir remplir plus avantageusement sa tâche, le comité adresse un pressant appel aux populations et recommande, à nouveau, les sinistrés à la charité des âmes généreuses et de bonne volonté. C'est dans ces sentiments de confiance, que le comité présente à tous les bienfaiteurs sa reconnaissance émue.

Nouvelle liste des dons

Banque Troillet, Martigny fr. 100 ; Commune de Trient, 2me vers. 183 ; Société de jeunesse, l'Amitié, Martigny-Combe 100 ; Commune de Sembrancher 500; Commune de Sion 250 ; Commune de Charrat 530 ; Commune de Salvan 450 ; Commune de Champéry 400 ; Commune de St-Nicolas 200 ; Commune de Riddes 277.50 ; Commune de Vernayaz 297.75 ; Brigadier de Sion, souscription 103 ; Confédéré, service d'informations 100 ; Famille Victor Canetti, Genève 150 ; Mme Halter Becker, Thurgau 20 ; Pharmacie de Torrenté, Sion 20 ; Jean Antoniazzi, Saxon 10 ; Marcel Troillet, Orsières 10 ; Bochud Joseph, Massongex 5; Mottier Michel, Orsières 5 ; Kath Dinna, St-Gall 5 ; C. Vouilloz, Finhaut 5 ; Althaus, Berne 150 ; Joseph Carruzo, Lausanne 10.

Le Comité.

Plantations de vignes américaines pour 1934

A l'effet d'être fixés sur les défoncements envisagés dans le canton, et sur les occasions de travail qui sont ainsi fournies, les propriétaires sont priés de communiquer jusqu'au 25 courant, à l'autorité communale intéressée, la surface en m2 des vignes qu'ils ont l'intention de planter en barbues greffées sur américains au printemps 1934.

Les défoncements de terrains qui n'étaient pas en vignes jusqu'à maintenant doivent faire l'objet d'une demande séparée.

Les inscriptions définitives se feront au printemps prochain.

Le Conseil d'Etat établira les conditions pour l'obtention de subsides à la reconstitution du vignoble.

Inauguration d'un refuge

Sur le Rosswald, dans la région du Simplon, a été inauguré un refuge pour skieurs, dû à l'initiative du Ski-Club de Brigue. La cabane peut contenir 40 à 50 personnes.

LAVEY. — Un anniversaire. — Corr.— La Société de chant le « Chœur d'Hommes » fêtera, dimanche prochain 17 courant, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, le 19 décembre 1908 que cette sympathique société fut créée. Aussi nos chanteurs s'apprêtent-ils à célébrer dignement cet anniversaire par quelques manifestations dont la plus importante sera l'exécution d'un beau concert l'après-midi à 15 heures au temple (endroit qui se prête le mieux chez nous pour une audition de ce genre), où cette excellente chorale se produira avec le concours de quelques artistes : cantatrice, violoniste et pianiste.

Nous vous entretiendrons, dans un prochain numéro, de la composition du programme qui est fort beau et des artistes qu'on aura le plaisir d'entendre pour la circonstance.

Radio-Programme du 13 décembre

Radio Suisse romande (403 m.)

7 h. Leçon de gymnastique. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo-concert. 16 h. Concert. 18 h. Heure des enfants. 19 h. Comment les lacs de nos Alpes se sont-ils formés? 19 h. 30 Radio-chronique. 20 h. Entretiens. 20 h. 20 Concert. 21 h. 40 Dernières nouvelles. 21 h. 50 Les travaux de la S. d. N. 22 h. 20 Pour l'heure où les enfants sont couchés.

UN MARTINI...
C'est le vermouth que les connaisseurs exigent
MARTINI & ROSSI S. A., GENEVE

Notre Service télégraphique et téléphonique

Le froid

BAR-LE-DUC, 12 décembre. (Havas). — Le froid continue à s'accentuer aux environs de Bar-le-Duc. Le thermomètre est descendu cette nuit à 18 degrés au-dessous de zéro. Ce matin, il était à moins 21 degrés. A Remiremont, le thermomètre est descendu à 19 degrés au-dessous de zéro.

BALE, 12 décembre. (Ag.) — Une vague de froid sévit sur le centre de l'Allemagne et l'est de la France. Mardi matin la température est descendue jusqu'à 20 degrés au-dessous de zéro. Divers affluents du Rhin comme le Main sont gelés. Le Rhin charrie des quantités de glace.

VITRY-LE-FRANÇOIS, 12 décembre. (Havas). — La température est de plus en plus rigoureuse. Le thermomètre est descendu à 30 degrés. La Marne est entièrement gelée. Il faut remonter à 1890 pour retrouver un froid aussi vif.

L'ouverture du Reichstag

BERLIN, 12 décembre. (Wolff). — A l'occasion de la séance constitutive du nouveau Reichstag, des services religieux ont été célébrés au Dôme et à l'église de Ste-Hedwige. Avant 15 heures déjà, la salle des séances plénières du Reichstag à l'ancien Opéra Kroll, commence à se remplir. Ce ne sont que des uniformes bruns et noirs des nationaux-socialistes ou des casques d'acier ; à peine quelques députés en civil.

Le chancelier Hitler ne participe pas à l'ouverture de la séance, car il prononce en ce moment un discours. Un nombreux public occupe les tribunes.

Les tribunes diplomatiques sont aussi fortement occupées. Dans les premiers rangs on remarque en particulier le secrétaire italien au ministère des affaires étrangères. Peu après 15 heures, le président du Reichstag précédent, M. Gœring, ouvre la séance et désigne quatre députés comme secrétaires provisoires et propose de renoncer à l'appel nominal.

BERLIN, 12 décembre. (Wolff). — M. Frick, président du groupe national-socialiste, propose pour président M. Gœring ; pour vice-président M. Kell, jusqu'ici président de la Diète prussienne ; pour deuxième vice-président M. Esser, président de la Diète bavaroise et pour 3me vice-président, M. Stauss. Ces propositions ont été adoptées à l'unanimité. A mains levées, la Chambre vote ensuite, à l'unanimité également, les propositions relatives à l'élection des 12 secrétaires. M. Gœring annonce que le Conseil de commissions est constitué et qu'il se réunira incessamment.

Il est ensuite fixé la date et l'ordre du jour de la prochaine réunion du Reichstag. Le président Gœring annonce que le chancelier ne peut pas être présent aujourd'hui et clot la séance aux applaudissements des députés.

Le crime de Winterthour

WINTERTHOUR, 12 décembre. (Ag.) — Le crime conjugal dont a été victime le portier de l'hôpital cantonal de Winterthour, M. Eugène Kägi, âgé de 47 ans (voir aux « Nouvelles suisses »), a été découvert dans les circonstances suivantes : Kägi fut tué mercredi dernier, peu après deux heures de l'après-midi, pendant qu'il dormait dans un fauteuil. Sa femme, Anna, née Hagger, âgée de 45 ans, fut arrêtée et elle a fait des aveux complets.

Mercredi dernier, Mme Kägi avait annoncé à l'hôpital que son mari, dont c'était le jour de congé, s'était suicidé avec un pistolet automatique dans la chambre à manger, pendant qu'elle lavait la vaisselle à la cuisine. Un assistant de l'hôpital fit une première enquête qui permit de conclure au suicide. Le portier, qui donnait encore signe de vie, fut transporté à l'hôpital où il expira deux heures après. Il fut incinéré samedi.

Cependant, la police et la justice eurent des doutes et ouvrirent une enquête qui aboutit lundi aux aveux complets de l'épouse. La meurtrière était entrée dans la chambre pendant le sommeil de son mari et l'avait tué avec un pistolet acheté chez un armurier le jour précédent. Ignorant le maniement des armes à feu, elle se fit encore expliquer le fonctionnement de l'arme chez un autre armurer. Elle tira sur la tempe gauche d'une distance de 5 à 10 cm., puis laissa tomber l'arme à terre pour simuler le suicide. La meurtrière a déclaré qu'elle avait été poussée à commettre son crime par l'endettement du ménage, déjà poursuivi pour une dette de 2000 francs. Elle-même avait contracté à l'insu de son mari chez un prêteur une dette de 1350 fr., dont le remboursement était exigé. Elle tua pour libérer son mari de tous ces soucis et aussi pour se procurer l'argent dont elle avait besoin pour payer sa dette par des assurances de journaux périodiques et la bonification de la caisse de décès.

L'Espagne agitée

MADRID, 12 décembre. (Havas). — On signale encore quelques incidents en divers points de la péninsule. A Elsiro, les extrémistes ont incendié une église pour détourner l'attention du poste des gardes d'une poudrière où ils réussirent à dérober 400 kg. de dynamite. Une auto de la police amenant des renforts a été arrêtée par une tranchée creusée qui traversait la route. Les gardes ont été assaillis à coups de revolver et de matraques. L'un d'eux a été tué et quatre autres blessés.

VALENCE, 12 décembre. (Havas). — Le Commissaire d'Etat auprès de la Compagnie des chemins de fer du nord a déclaré que l'accident de chemin de fer survenu près de Valence a fait 19 morts et 60 blessés. Selon ce fonctionnaire, la catastrophe n'a pas été provoquée par l'éclatement d'une bombe, mais par le déboulonnement d'un rail. Selon des nouvelles de sources particulières, cinq individus soupçonnés d'avoir provoqué la catastrophe ont été arrêtés.

MADRID, 12 décembre. — Le mouvement de grève s'est considérablement réduit. De nombreux ouvriers ont repris le travail. Une bombe a été lancée par un extrémiste.

BARCELONE, 12 décembre. (Ag.) — A Barcelone, 2000 ouvriers ont repris le travail. La circulation des tramways et des autobus a pu être rétablie. Dans le quartier de Sans, le travail a repris partout. Un petit nombre seulement d'ouvriers du quartier de St-Martin ne se sont pas présentés au travail.

A 2 kilomètres de la ville de Léon, une bombe a coupé la voie ferrée. Un train de voyageurs a pu s'arrêter à temps. On signale encore un mort et neuf blessés.

Dans la province de Logrono, on enregistre deux morts et de nombreux blessés.

Les déficits

SCHAFFHOUSE, 12 décembre. (Ag.) — Le Grand Conseil a commencé la discussion du budget de 1934 qui prévoit un déficit de 210,000 francs. La commission relève que la fortune de l'Etat subira à la fin de l'année 1934 une diminution de fr. 3,600,000. Si le déficit ne dépasse pas fr. 210,000, c'est que les réserves ont été largement mises à contribution.

LES SPORTS

FOOTBALL

La Coupe Suisse

Les matchs de Coupe Suisse n'ont pas apporté de surprise : Monthey s'est fait battre par Montreux, 4 à 0, après une partie mouvementée, que les Valaisans terminèrent à huit joueurs, deux de ceux-ci ayant été exclus et Korber s'étant blessé. Servette bat Olten, 8 à 1 ; Bienne bat Berne, 3 à 1 ; Grasshoppers bat Lucerne, 4 à 1 ; Locarno bat Winterthour, 2 à 0 ; Bâle bat Nordstern, 3 à 1 et Young Fellows bat Blue-Stars, 4 à 0.

Le Championnat suisse

En **Première Ligue** : Fribourg bat Etoile, 3 à 2 ; Granges bat Carouge, 2 à 0.

En **Troisième Ligue** : Monthey II et Martigny font match nul, 0 à 0 ; Olympia bat Viège, 3 à 0 ; Vevey II bat Aigle, 3 à 2.

En **Quatrième Ligue** : St-Gingolph bat Montreux III, 3 à 1 ; Villeneuve II bat St-Maurice, 3 à 1 ; Bex bat Monthey III, 7 à 0 ; Saxon bat Sierre II, 2 à 1 ; Chalais bat Martigny II, 1 à 0.

Le championnat valaisan

En **série B** : Vionnaz bat Vouvry, 3 à 1.

En **Série C** : Grimisuat bat Chalais II, 6 à 3 ; Bouveret II bat Saxon II, 4 à 0.

Aux Chambres

Les garanties politiques

BERNE, 12 décembre. (Ag.) — Le Conseil national reprend la discussion de la loi sur les garanties politiques. L'article 1er qui stipule qu'aucun député ne peut être arrêté durant les sessions pour un crime ou un délit qui n'a pas trait à l'exercice de ses fonctions est voté à une forte majorité.

L'article 2 prévoit que lorsque, à l'ouverture d'une session, un député est déjà sous le coup d'une poursuite pénale, il peut demander à la Chambre dont il fait partie de le faire élargir ou d'annuler des citations à des débats importants.

M. Farbstein (Zurich), propose que ce soit l'autorité judiciaire qui soit tenue, avant l'ouverture de la session, de provoquer une décision de la Chambre, à moins que l'instruction ou la détention continue.

M. Haeberlin, chef de la justice, combat également la proposition Farbstein. La décision appartient à l'autorité politique, mais on ne peut admettre que l'ouverture d'une session interrompe automatiquement une détention. Une détention n'est pas ordonnée sans raisons sérieuses. On ne peut rendre ces raisons illusoires par le seul fait de la collusion d'une session.

La proposition de la majorité est votée.

L'article 3 excluant l'inviolabilité au cas où la condamnation est prononcée contre un député avant l'ouverture de la session et où le jugement est passé en force, est voté sans discussion. L'article suivant règle l'inviolabilité des conseillers fédéraux, juges fédéraux, représentants ou commissaires fédéraux.

Il est adopté après explication des rapporteurs.

Les articles 5, 6 et 7 sont acceptés sans discussion.

A l'article 8 réglant le fer, M. Gadient (Grisons), propose le renvoi à la commission, appuyé par MM. Farbstein (Zurich) et Surbeck (Bâle-Campagne). Cette proposition est votée par 45 voix contre 43.

Les articles suivants touchent à l'exemption fiscale cantonale des fonds fédéraux, au droit pour le Conseil fédéral de transporter son siège en un autre lieu lors de troubles, à la police des bâtiments fédéraux. Ils sont adoptés sans débat.

La sentence des Zones

BERNE, 12 décembre. (Ag.) — La sentence au sujet de l'affaire des zones a été remise par M. Unden, ministre d'Etat de Stockholm aux ministres de France et de Suisse en Suède. Les gouvernements suisse et français ont convenu que la sentence sera publiée simultanément à Paris et à Berne vendredi prochain.

BIBLIOGRAPHIE

UN JUBILE

Il y a cent ans... Aloys Mooser achevait à Fribourg la construction de l'orgue de Saint-Nicolas. C'est cet anniversaire que **La Patrie Suisse** célèbre dans son numéro du 9 décembre. Un article sur l'élevage des truites à Marly ; des notes amusantes de R. Poulin, musicien à bord d'un paquebot, enfin, de nombreuses actualités, dont les premières vues du match Suisse-Italie, complètent ce numéro.

OPERATEURS DE CINEMA

Les foules fréquentant les salles obscures ont rarement une pensée pour les opérateurs qui font vivre, parler et chanter devant elles leurs favoris. Nul doute donc que le reportage consacré à ces humbles techniciens par l'**Illustré** du 7 décembre n'intéresse tous les fervents de l'écran ! Il en sera de même, mais à un degré encore plus général, pour les « Souvenirs d'une journaliste vaudoise », souvenirs d'une note très personnelle et qui s'étendent de Victor Hugo à l'espionne Irma Staub, en passant par Courbet, Gambetta, Kruger et Lénine, tous personnages qui séjournèrent à Montreux et environs. Voir également la page de la mode, celle de l'humour, l'article illustré consacré au délicat écrivain Léon Savary, et la captivante nouvelle inédite de Marc Gilliard: « Mort d'un homme », nouvelle qui a pour cadre le haut nord.

L'ECHO ILLUSTRE

No du 9 décembre : Nombreuses actualités suisses, mondiales et sportives : Le match Italie-Suisse — Nos skieurs — Les marcheurs de la Faim en France — La vie catholique à Fribourg et à Genève. Reportage exclusif sur les moines du St-Bernard au Thibet. Un conte et un roman pour les enfants. Pour Madame : Patron gratuit à choix, recettes et article de morale. Samedi prochain, numéro spécial de Noël avec nouveau feuilleton qui fera sensation.

Une révélation aux fumeurs difficiles

fresca

très fraiche, comme son nom l'indique... faible en nicotine... exceptionnellement douce à la gorge... gros format...

un record de qualité, à un prix populaire.

Banque Populaire Valaisanne, Sion

Capital et réserves: Fr. 1.000.000

OBLIGATIONS à terme — CARNETS D'EPARGNE, dépôts depuis 5 francs

aux meilleures conditions

Commune de St-Maurice

Service de l'Electricité

Mise en soumission de travaux

La Commune de St-Maurice met en soumission :

a) La construction d'un nouveau réseau électrique basse tension pour l'alimentation de la Ville, soit : réseau extérieur et installations intérieures jusqu'au compteur.

b) La construction d'une sous-station et raccordement aux installations existantes, près de la Clinique St-Amé.

Le cahier des charges et les formulaires de soumission peuvent être demandés au Greffe municipal de St-Maurice. Ils seront adressés aux intéressés, moyennant paiement d'une finance de 5 francs.

Les soumissionnaires sont invités à se rencontrer le 20 décembre, à 9 heures, au Bureau municipal, où il leur sera donné toutes les indications nécessaires.

Le délai pour le dépôt des soumissions expire le 2 janvier 1934, à midi.

Les soumissions seront ouvertes, en présence des intéressés, à la Grande salle de l'Hôtel de Ville de St-Maurice, le 3 janvier 1934, à 14 heures.

Municipalité de St-Maurice.

Société des Produits cupriques S. A.

Cortaillod — **Renens**

CUPRA

Pureté — Qualité

Fabrique suisse de :

Sulfate de ouivre, garanti, 99/100 % de pureté et de

Tous autres produits chimiques agricoles

qui sont livrés à des conditions très avantageuses, avec dosages formellement garantis

Dépositaires : MM. A'fred VEUTHEY, Martigny — Joseph CRITTIN, Chamoson

Situation offerte

à personnes sérieuses, capables et actives, pour représentation de l'„Epargne Nationale", pour faciliter l'épargne. Adresser offres. par écrit, à **Me Jules Dubois** avocat, 5, Place de l'Hôtel de Ville à La Chaux-de-Fonds.

A VENDRE de suite pour cause de santé

ATELIER D'EBENISTERIE - MENUISERIE

à Lausanne

Travail assuré pour 2 ouvriers. Prix très intéressant. Affaire unique.

Ecrire sous P.1026-4 L. à Publicitas, Lausanne.

Imprimerie Rhodanique - St-Maurice

Nouveauté !

Pour vos constructions de chalets, pour tous autres travaux de charpente, ou pour le sciage seulement vous pouvez gagner du temps et de l'argent en utilisant ma nouvelle installation de

Scierie transportable dans toutes les localités

L'installation très rapide permet la mise en marche en très peu de temps.

Prix modérés. Plans et devis gratuits sur demande. Echelles et guérites de campagne transportables, à vendre.

Se recommande :

Emile Schurch, charpent., Vernayaz

Téléphone 62.820.

Guérison des affections stomacales et intestinales, catarrhes du vagin et inflammations de la matrice

La soussignée a souffert pendant des années d'une maladie de l'estomac et des intestins, compliquée d'un catarrhe du vagin et d'une inflammation de la matrice. Tous les remèdes essayés ne donnèrent aucun résultat. C'est alors que j'entendis parler de l'institut de cures naturelles de M. K. Malzacher, à Herisau, et des succès obtenus par lui. J'ai envoyé à cet institut mon urine du matin avec une courte description de mes maux. Aujourd'hui, après 3 mois, je suis complètement guérie et tiens à remercier chaleureusement M. Malzacher, que je puis recommander à tous les malades. Ses remèdes font de véritables miracles.

Unterägeri, le 6 novembre. signé : Mme J. N.

Attestation municipale :

le greffier municipal : Iten, B.

Les malades qui désirent être guéris, sont priés d'envoyer leur urine du matin avec une courte description de leur maladie à l'Institut de Cures Naturelles K. Malzacher, Hérisau (Appenzell) 477 Bahnhofstrasse.

POUR MESSIEURS

Demandez-nous un choix de jolies montres nickel chromé, ancre 11-15 et 17 rubis, Fr. **20.-, 25.-, 28.-, 32.-.** En argent et plaqué or, Fr. **25.-, 28.-, 32.-, 36.-, 45.-, 54.-.** En or 18 karats depuis Fr. **90.-, 105.-, 125.-, 150.-, 180.-.**

Riche choix de montres-bracelets même prix. Solides montres de poche cylindre 10 rubis, nickel chromé et argent, Fr. **12.-, 15.-, 18.-** et **20.-.** Montres-bracelets cylindre, Fr. **12.-, 14.-, 16.-.**

Pendulettes. mouvement ancre 11 rubis, 8 jours, jolis cabinets, Fr. **20.-, 25.-.** Toutes nos montres sont garanties 3 ans. Facilités de paiement. Adressez-vous en toute confiance à la maison **A. BOUILLE,** Horlogerie, **Les Bois** près La Chaux-de-Fonds.

La Mutuelle des automobilistes

EXISTE

Demandez les conditions pour l'assurance responsabilité civile, vous serez étonnés.

PAS D'ACTIONNAIRES aux dividendes alléchants.
TOUS LES BÉNÉFICES répartis aux assurés.
RISTOURNE DOUBLÉE.

ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE
TH. LONG, agent général - BEX

Varices ouvertes

Dartres, Eczémas, Coupures, Démangeaisons. Crevasses, Eruptions de la peau, Brûlures, etc.

Vous qui souffrez, faites un dernier essai av. le merveilleux

BAUME DU PÈLERIN

Boîte fr. **1.-**, Pot fr. **2.25.** 526-3 Yv

Toutes pharmacies

Etes-vous l'heureux destinataire ?

Un poste TELEFUNKEN est un précieux cadeau, car la radio écoutée sur TELEFUNKEN gagne en valeur. Grâce à lui, chaque soir et pendant des heures les magnifiques manifestations captées dans les pays les plus divers vous enchanteront. Heureux possesseur d'un Super-TELEFUNKEN „Mozart" ou „Parsifal", pour rien au monde vous n'échangeriez votre poste contre autre chose! Votre TELEFUNKEN, qui vous permet de réaliser certaines économies, sera toujours le grand favori.

Mozart

un authentique TELEFUNKEN de prix modique, extraordinairement sélectif, musicalité parfaite Fr. **360.—**

Parsifal le remarquable Super-TELEFUNKEN à hexodes et à orthoscope; sélectivité, sensibilité et musicalité parfaites; dispositifs antiparasites et antifading des plus efficaces Fr. **570.—**

TELEFUNKEN

LA MARQUE SUISSE QUI S'IMPOSE

Radios

des meilleures marques suisses et étrangères

GRAMOPHONES ET DISQUES

Demandez 1 démonstration sans engagement

H. Hallenbarter, Sion & Martigny-Ville

Les bons et beaux MEUBLES chez

A. ITEN

SION

Tout bois et toute essence

Négligence

Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les 361-1 L

coffres-forts

et Cassettes incombustibles de la Maison **François-Tauxe,** fabricant de Coffres forts. à Malley, **Lausann** . **Hors concours aux Expositions cantonales de Sion et Sierre**

Réparations Ouvertures - Transport

Grande Boucherie Pisteur

anciennement ROUPH

Rue de Carouge 36 bis, GENEVE

Cuisse pour saler	le kg.	1.50
Viande pr charcuterie sans os	»	1.50
Bouilli	»	1.20
Rôti	»	1.50

Envois contre remboursement.

Téléphone 42.059

Pour les fêtes de fin d'année **salami extra**

Salami du Tessin à la mode milanaise	kg. fr. 4.50
Salametti extra	4.60
Mortadelle de Bologne	3.50
Viande des Grisons extra (séchee)	7.—
Jambons (sans os)	6.40
Saucisses de porc	2.50

contre remboursement.

Fabrique de Salami CASAGRANDE FRÈRES Preassone (Lugano)

Apprenties & rassujetties

sont demandées chez Mme Remondaz, couture, Dépendance du Bâtiment des Postes, Martigny Ville.

A louer pour juin 1934

APPARTEMENT

de 3 4 chambres, avec chauffage central. S'adr. aux Annonces-Suisses, Sion.

On cherche pour les 20 et 21 janvier à Finhaut un

ORCHESTRE

de choix. Faire offre à Case postale No 12117. Finhaut.

LE BUREAU INTERNATIONAL DE PLACEMENT

E. Bridy & Cie. Tél. 51.319

SIERRE

offre un nombreux personnel qualifié, des deux sexes et pr toutes professions. Pour hôtels, pensions, cafés, restaurants, magasins, familles et la campagne. Pour la Suisse et l'étranger.

Baume St-Jacques

de C. Trautmann, ph. Bâle

Prix fr. 1.75 - Contre les plaies ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczémas, coups de soleil.

Dans toutes les pharmacies. Dépôt général : Pharmacie St-Jacques, Bâle. 10209

Vous qui aimez pour votre bureau, votre commerce ou votre étude des imprimés de bon goût tout en étant modernes, une seule commande à l'

IMPRIMERIE RHODANIQUE ST-MAURICE

vous convaincra que ses ateliers sont à même de vous donner toute satisfaction

PER *abrège de moitié tout nettoyage*

et pourtant, tout reluit bien plus qu'auparavant. PER recèle une force qui se multiplie dans l'eau chaude, c'est pourquoi il suffit d'en mettre une cuillerée dans dix litres d'eau très chaude. Il faut bien vous faciliter la tâche, puisqu'il y a toujours tant de choses à nettoyer dans un ménage. Et pour vous aider, rien n'est plus indiqué que PER. Avec ce produit, votre maison sera toujours propre.

FR 382a

PER *pour laver la vaisselle et les ustensiles.*

HENKEL & CIE. S.A., BÂLE

CENTENAIRE

Le véritable Chocolat pure crème